La Barbastelle des Sommets

Le p'tit bulletin du Monestier-en-Vocance

N° 11 - Novembre 2021

EDITO de la Maire

SOMMAIRE

Informations municipalesp. 2
La cagnotte pour l'églisep. 3
Un été au Monestierp .4
Echos d'ici et là p. 6
Si les patrimoines m'étaient contés p. 9
Instant lecturep.10
Jeux et recette de cuisine p. 11

L'été fut pluvieux et nous profitons maintenant d'un bel automne... Le soleil sur le rouge orangée des feuillus me rappelle à quel point nous vivons dans un environnement privilégié; un endroit où la nature et ses merveilles sont partout à portée de regard. Pourtant, nous le savons tous, cette nature est aujourd'hui fragilisée par l'action de l'Homme sur le climat. Il appartient à chacun de nous de préserver notre entourage, qu'il soit humain ou naturel, car cette nature, si belle au Monestier, est notre patrimoine commun. Ce mois-ci la nature est mise à l'honneur avec notamment l'évocation de la forêt communale mais aussi la question de l'eau à travers la future station d'épuration du village...

Et, comme l'été au Monestier a été riche en évènements, vous en trouverez des souvenirs, en mots et en image. Enfin, cet édito est l'occasion de vous annoncer la clôture de la cagnotte en ligne pour l'église ; grâce à la mobilisation de plus de trente généreux donateurs, le projet de restauration de ce patrimoine emblématique du village pourra voir le jour. Je leur adresse mes plus vifs remerciements!

Agnès LORY

Horaires d'ouverture de la Mairie :

 $Le\ lundi: 14h-18h$

Le vendredi: 9h30 – 12h

Autres jours : sur rendez-vous

En cas d'urgence ou de besoin, vous pouvez contacter :

Mme le Maire Agnès Lory au 06 63 30 73 36

Le premier adjoint Serge Chabanis au 06 49 83 68 12

Le deuxième adjoint Denis Sauze au 06 50 88 22 86

Si vous souhaitez participer à la rédaction des prochaines « Barbastelle », n'hésitez pas à vous faire connaître. Ce bulletin est aussi le vôtre. Une anecdote à raconter, un coup de cœur à partager, une recette de cuisine à divulguer, la Barbastelle guette la boîte aux lettres! (ou la boite mail)

RAPPEL: Des informations importantes sont affichées sur le panneau d'affichage municipal ainsi que sur le site internet (www.monestier07.fr) Les habitants sont invités à les consulter régulièrement.

Informations municipales

@÷

Permanence « à votre écoute »

Bonjour à toutes et tous, je vous informe que les permanences « A votre écoute » (à la mairie du

Monestier chaque premier vendredi du mois) n'auront plus lieu. LA très faible fréquentation de ce temps d'échange me conduit à constater que cela ne correspond pas à un besoin des villageois. Nous réfléchissons donc à d'autres formes d'actions.

Bien à vous.

Maurizia Frier, conseillère municipale, responsable de la commission Convivialité.

 Une nouvelle station d'épuration pour le village.

IMPORTANT: OPERATION NATIONALE DE RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2022

Comme touts les 5 ans, les habitants de la commune vont être recensés. Afin de mener cette opération, **le Monestier recrute un agent recenseur :**

Qualité requises : rigueur, discrétion, bonne connaissance du village. L'agent est au contact direct de la population et est soumis au secret professionnel.

Période de disponibilité : Janvier et Février 2022 Si vous êtes intéressé(e) merci de contacter la Mairie dans les plus brefs délais.

Le Monestier est aujourd'hui équipé d'une STEP (*Station d'épuration des eaux usées dont le système de traitement ne permet pas répondre aux normes de rejet fixés par la réglementation

Annonay Rhône Agglomération ayant la compétence assainissement à élaboré un projet pour le renouvellement de la station. Après étude des besoins spécifiques et de la configuration du village, le système retenu est celui de la « phytoépuration » soit un filtre planté de roseaux. L'opération est estimée à environ 90 000€ HT. La nouvelle station sera installée à proximité immédiate de l'actuelle station.

Nous avons la chance d'être autonomes en termes d'épuration, il appartient à chacun des villageois raccordés à l'assainissement d'adopter les bons gestes afin de contribuer à la gestion efficace des eaux usées de la commune. Nous devons notamment ne pas jeter de lingettes dans les toilettes, séparer les eaux pluviales des eaux usées, supprimer les fosses septiques.

Une réunion d'information à ce sujet sera organisée prochainement

Le Monestier solidaire des MAPA* de Vocance et Villevocance.

En septembre dernier, le président de l'Agglomération du Bassin d'Annonay a annoncé la fermeture imminente des deux structures d'accueil. La mobilisation des Maires de Vocance, Vanosc, Saint-Julien-Vocance et Le Monestier a permis d'obtenir le maintien de la MAPA de Vocance tout en engageant une réflexion sur la question du vieillissement et de la perte d'autonomie et des solutions à développer pour y répondre. Un questionnaire élaboré par les cinq communes concernées est mis à disposition des Mounitères de plus de 65 ans afin de recueillir leur avis sur la question. Par ailleurs, un groupe de volontaires du Monestier ont été invités à participer à la réflexion en cours.

La cagnotte pour la restauration de l'église est un succès Merci à tous les mécènes !

Lancée le 06 mai 2021, le mécénat participatif en faveur de la restauration de l'église Saint-Roch a permis de recueillir 11 111 euros ! Grâce à 32 généreux donateurs, les travaux prévus pourront commencer dès le printemps 2022 ; ainsi ce monument emblématique du Monestier pourra continuer encore longtemps de veiller sur le village.

Nous préparons les contreparties prévues pour chacun.



MERCI

ACCA (Association Communale de Chasse Agrée), Marie-Josette Brias, Emile Burgarella, Pauline Chabanis, Serge Chabanis, Colette Cordier, Olivier Dalmas, Marcel Duranton, Jean Duranton, Isabelle Desmartin, Julien Demeusy, Claude Dupraz, Bruno Fanget, Maurizia Frier, Philippe Garel, François Giraud, Marie-Claude Grehal, Jérôme Lanvin, Eliane Lory, Agnès Lory, Marion Lerosier, Emmanuel Moroni, Sabine Moulin, Daniel Penel, Carole Perret, Paul Quiry, Formation Quirites, Bruno Richard, Léon Richard, Marie Richard, Valérie Silvert, Jean-Jacques Tiberghien, Fabienne Vocanson

Merci à Jérôme du Cognet pour ses travaux bénévoles dans le clocher. Un clocher qui, selon notre « campaniste », est très bien doté avec ses trois cloches!

Un été au Monestier

Plusieurs évènements sont venus ponctuer notre saison estivale. Retour en image sur de beaux moments de convivialité.

LE 17 JUILLET LA FETE DU CHEMIN

La Commune soutient l'association la forêt des Contes et s'est réjoui d'accueillir ce festival qui fait se rencontrer la randonnée, l'art et la musique. L'occasion pour les musiciens Mounitères Gilles et Léna de nous offrir une belle prestation sur fond d'orgue de barbarie.



Les Mounitères Gilles et Léna Les Mounitères de leur très bel accompagnés de leur très d'un accompagnés de la chanson orgue de barbarie, lors d'un orgue de barbarie, lors d'un française



Copyright Jean-Paul Achard



LE REPAS PARTAGE DU 18 JUILLET

Les Mounitères ont répondu
présents et ce fut un beau moment
de convivialité et de gastronomie
 (mention spéciale pour les
chouquettes de Marie-Cecile.!) le
repas a également été l'occasion de
 présenter les élus du Conseil
municipal élu en mars 2020 ainsi
 que les nouveaux habitants du
 village.

Le repas a été suivi d'un spectacle de la Compagnie « Les Mots à Bretelles » où, toutes et tous ont pu apprécier la belle acoustique de l'église Saint-Roch... Bravo à Didier Ottin et Joël Vivat pour cette performance musicale!



Bienvenus aux nouveaux Mounitères!



Sassolas



Maina et Jérôme, habitants du Cognet.

Un été au Monestier (Suite)

Expo : « Découvrir le bâti traditionnel ardéchois avec Michel Carlat »

Plus de 70 personnes ont pu découvrir l'exposition gracieusement mise à disposition par l'association Maisons paysannes de France

LE 19 SEPTEMBRE: LES JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

La visite guidée de l'église et du château proposée par la mairie et assurée par Madame le Maire en sa qualité de guide-conférencière a réuni 26 personnes ! Un succès donc ©

LE CONCERT AMATEUR DU 31

JUILLET

A l'occasion du baptême de leur petite-fille a St-Julien-Vocance, la famille Tiberghien a donné un concert publique dans l'église St-Roch.



LE 04 OCTOBRE UNE NUIT DES ETOILES POUR LA FETE DE LA SCIENCE

Malgré un ciel couvert, une quinzaine de personnes ont fait le déplacement à la Croix Marrio et même sans étoiles, les yeux ont brillé en découvrant les télescopes installés pour l'occasion. Merci à Monsieur Emmanuel Granger pour la mise à disposition de son terrain.



Les échos d'ici et là

Opération Brioches pour l'ADAPEI* : record battu cette année!

Avec un total de 177 euros récolté, (une augmentation de 10% par à l'année précédente) Le Monestier a montré sa solidarité envers les personnes en situation de handicap mental.

* Association Départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales.



• Petits aménagements au village :

Installation d'une table de Ping-pong récupérée dans un collège de l'agglomération lyonnaise. Merci à Marcel Duranton pour le précieux coup de main ou plutôt de transpalette!

• Boite-à livres: Constitution d'un fonds riche et varié pour la bibliothèque du village: la « boite à livre » du village, emportée par le vent en 2021 est sur le point de reprendre du service. En plus des livres que l'on trouvera à tout heure à disposition dans l'ancienne cabine téléphonique désormais installée sur le premier jeu de boules, la municipalité tient à disposition de nombreux ouvrages à emporter ou à consulter sur place au premier étage de la mairie

• Nouveau Camion : l'ancien véhicule communal est arrivé en bout de course et un nouvel utilitaire viendra bientôt le remplacer.



Inauguration d'un arbre remarquable

Le mardi 26 octobre, à l'initiative de sa propriétaire Mme Marie Jacquier, le magnifique « orme lisse » de la source Saint-Roch a été classé « Arbre Remarquable » par l'association éponyme. Avec une hauteur de 24 mètres et un diamètre de 3,60 mètres, cet Orme – relativement rare à cette altitude- est effectivement exceptionnel et méritait d'être mis en valeur! Bravo pour cette initiative.

Equipements hivernaux rendus obligatoires du 1^{er} Novembre au 31 mars Les véhicules circulant au Monestier sont concernés!

Ainsi, les véhicules légers, utilitaires et les camping-cars devront soit détenir des chaînes métalliques à neige ou textiles permettant d'équiper au moins deux roues motrices, soit être équipés de quatre pneus hiver.

Les autocars, autobus et poids lourds sans remorque ni semi-remorque sont également soumis à l'obligation avec le choix entre les chaînes ou les pneus hiver. Les poids lourds avec remorque ou semi-remorque doivent, quant à eux, détenir des chaînes à neige permettant d'équiper au moins deux roues motrices, même s'ils sont équipés de pneus hiver.

Cette obligation ne s'applique pas aux véhicules équipés de pneus à clous.



Incroyable: « L'affaire du portillon », parti... puis revenu!

En juillet dernier, le Mounitère Florent Duranton flâne sur le célèbre site internet « Le Bon Coin » et repère un portillon en fer forgé qui lui rappelle celui qui était installé au village mais qui avait été volé...

En effet, en 2012, notre employé communal Norbert Fanget avait réalisé un petit portail sur-mesure pour fermer l'escalier extérieur qui mène au clocher de l'église. Or, en 2017, il disparaît (on avait à l'époque soupçonné un vol pendant la Foire de la Saint-Georges).

Sans hésiter, Florent appelle Norbert pour en avoir le cœur net; ce dernier reconnaît formellement « son » portillon et prévient alors la Maire Agnès Lory.

Avant toute chose il faut prouver que l'objet vendu sur le Bon Coin au prix de 50 euros, a bien été volé au Monestier. Par chance, Marie-Claire propriétaire chevaux qui pâturent village- retrouve une vieille photo où l'on distingue le portillon à l'arrière-plan. Munie de cette preuve



irréfutable, la Maire dépose plainte à la gendarmerie d'Annonay puis, un gendarme, se faisant passer pour un acheteur, se rend à Talencieux et retrouve le portillon! Le vendeur, confondu, explique avoir mis le portillon dans son coffre lors d'une soirée très alcoolisée et n'avoir pas osé ensuite le ramener...

Le portillon a été récupéré puis réinstallé à sa place d'origine. Une histoire qui finit bien donc!

Le Monestier au village Commerce ambulant **Les mardis de 10h à 12h**





Fruits et légumes de saison Fromages de chèvre Fromages à la coupe Epicerie...

Contact: MARMET Laurence 06-30-13-89-31

laurence-coste@orange.fr

La Municipalité est heureuse de vous annoncer la venue d'un camion de vente ambulante sur la place! D'autres professionnels ont été contactés pour enrichir l'offre mais la réussite de ce projet tient aussi à la mobilisation de chacun d'entre-nous pour faire travailler ces commerçants qui font l'effort de monter jusqu'au village.

Aussi, les fêtes de fin d'année approchant, la municipalité propose un atelier de décoration de Noel pour les petits (voir ci-dessous)

Bonjour à toutes et à tous,

Je propose pour le dimanche 12/12/21 de 15h00 à 17h00 aux enfants du Monestier, un atelier pour confectionner des décors pour le sapin de noël Chaque enfant pourra emporter chez lui une réalisation. Un petit gouter leur sera offert. Je vous attends! Maurizia















Si les patrimoines m'étaient contés...

« La Foire de la Saint-Georges : un florilège d'articles de 78 à 96 » Episode 2 « La foire aui perdure »

Moment convivial et festif, la Foire de la Saint-Georges a su s'adapter à son temps pour évoluer et offrir à ses visiteurs ce qu'ils venaient y chercher : « De bonnes affaires en vêtement et lingerie de printemps et d'été, outillage de toutes sorte, y compris le matériel de ramonage, sans oublier la tronçonneuse... » Enumère toujours A.C. en 1987.

En avril 1989, un autre journaliste dont le nom m'est inconnu, souligne : « Si cette foire n'a plus rien à voir avec celle d'antan où les grands-pères accueillaient les visiteurs en nombre pour faire la fête dans les petits chemins caillouteux du village, c'était pour de nombreuses familles l'occasion de retrouvailles annuelles, l'occasion pour certains de se retrouver entre copains pour déguster la Fougasse (Le nom à changé) et la petite clairette des vignes du Mont Felletin. »

Il poursuit : « Les forains avaient pris place dans l'artère centrale. Il n'y avait pas de chèvres. Elles sont si rares il est vrai. Il y avait de braves gens à l'accueil, beaucoup de visiteurs qui hélas ne s'attardaient guère. Il y avait la tenancière (Pierrette Cros) sur les marches du seul café de la commune (unique commerce). Son sourire très accueillant incitait à gagner la salle du fond après avoir traversé la cuisine pour déguster le rosé ou le blanc. »

Dans les années 90/2000 la foire a semble-t-il suscité moins d'intérêt, pour autant comme à chaque fois, elle a su grâce à ses organisateurs trouver un nouvel élan. C'est ainsi qu'il est possible de conclure : La foire qui dure !

Noémie Pain

La Forêt communale du Monestier

La forêt communale constitue un magnifique patrimoine, pour le village mais également pour le Département de l'Ardèche. La majorité

dépend du régime forestier depuis 1839 (ordonnance royale)

De caractère montagnard, Elle est située entre 700 et 1397 m d'altitude et couvre une surface de 168 hectares, majoritairement peuplée de sapins pectinés.

En tant que foret publique, et ce depuis 1839, elle est gérée par l'Office Nationale des Forêt en concertation avec la municipalité.

Elle est considérée comme une forêt productive et des bois sont coupés régulièrement tout en prenant garde à maintenir un fort taux de régénérescence naturelle, de préserver les feuillus, de conserver des arbres morts pour favoriser la biodversité (ces arbres servent alors de d'abris à plusieurs espèces comme les chouettes de Tengmaln.

Propriétaire forestiers : n'hésitez pas à demander conseil

forêt bien plus est qu'une d'approvisionnement en bois : elle participe du cadre de vie, elle capture le CO2 de l'atmosphère, elle est un refuge pour la biodiversité... Aujourd'hui, les conditions climatiques changeantes imposent de bien réfléchir aux plantations qui feront les arbres de demain.

<u>Deux organismes sont là pour vous guider dans vos</u> choix, pour les coupes comme pour les plantations.

La Chambre d'Agriculture de l'Ardèche

- Maxime Bouquet gestion forestière, valorisation du bois Tel : 06 76 99 42
- Nicolas Beillon- Energie, Biodiversité
 Tel: 06 07 59 76 11

Association des Communes forestières l'Ardèche : 04 75 39 41 16





Plaidoyer pour le lierre.

Instant lecture proposé par Maurizia frier



La nature n'a pas attendu ce premier jour du printemps pour se parer de couleurs: primevères, violettes (blanches ou violettes), coucous, tulipes, pâquerettes ...éclaboussent les prés, les pelouses et les bords des routes.

Les arbres commencent à bourgeonner en espérant échapper au confinement du gel, les amandiers et les églantiers défleurissent, très vite relayés par les magnolias et les prunus. Dans cet arc-en-ciel de couleurs il y a un végétal qui reste, inexorablement, d'un vert sombre et brillant : le **lierre**. Et comme chaque année on s'inquiète de sa

prolifération. Nous verrons, tout à l'heure, que nous avons tort.

Mais au fait quelle est la racine -si j'ose dire- étymologique de ce mot ? En latin hedera signifie "être attaché" qui a donné erre puis iere, ierre et même hyerre. Au XIVeme siècle l'ierre s'attache (décidément !) à l'article et devient lierre. Cette plante, née sous le signe de l'attachement, est même devenue le symbole de l'amour fidèle chanté par les poètes comme Louis Aragon : "Le lierre de tes bras à ce monde me lie / Je ne peux pas mourir Celui qui meurt oublie." Ou Yves Bonnefoy : "Plutôt le lierre, disais-tu, l'attachement du lierre aux pierres de sa nuit : présence sans issue, visage sans racine."

Mais, de manière plus prosaïque, dès l'antiquité, le lierre a mauvaise réputation. Pline l'ancien dit : "il est nocif pour les arbres et les plantes, et réussit à s'insinuer dans les tombes et les murs." Diable ! Laissons donc la parole à la défense, au lierre en personne que Pierre Déom, le fondateur de La hulotte, le journal le plus lu dans les terriers (voir K51 : Hulotte, coccinelle et coquelicots sur mon blogue : Kaléidoscopes !) a réussi, je ne sais comment, à faire parler : "certains ignorants me traitent de plante parasite... Rien de plus faux : si je me sers de l'arbre, c'est comme support, rien de plus. Je suis autonome, j'ai mon propre système de racines. Certes, mes crampons se collent à l'écorce, mais ils se gardent bien de pénétrer à l'intérieur de l'arbre. Et la preuve que je ne suis pas un parasite, c'est qu'un lierre peut fort bien passer sa vie entière sur un poteau électrique en ciment -essayez donc de lui sucer de la sève à celui-là-. La seule chose que je demande, c'est que quelqu'un me fasse la courte échelle pour monter vers le ciel. Pour le reste je ne réclame rien, pas un verre d'eau, pas un gramme de chlorophylle, pas la plus petite goutte de sève!"

Le lierre ne mérite vraiment pas ce surnom de "bourreau des arbres" qui lui colle aux feuilles depuis la nuit des temps. Au contraire il absorbe l'excès d'humidité et a une action chimique inhibitrice sur les champignons, bactéries ou parasites pouvant s'attaquer à un arbre. En outre la chute des feuilles apporte des minéraux au sol, ce qui favorise la croissance des arbres.

Encore plus étonnant et, je le reconnais contre-intuitif, "certaines études scientifiques prouvent que, dans certaines forêts, les arbres porteurs de lierre étaient en moyenne légèrement plus grands, plus gros et en meilleure santé que ceux qui en étaient dépourvus. Plus fort encore : en étudiant les anneaux de croissance des troncs, on démontra que certains arbres s'étaient mis à augmenter leur production de bois après que le lierre se soit mis à monter sur leur tronc." Ces deux numéros de la Hulotte

Je ne savais pas que le miel de lierre est l'un des meilleurs et qu'un

lierre âgé d'une trentaine d'années (la prime jeunesse puisque cette liane atteint facilement 100 ans et même 1000 ans s'il dispose d'un bon support)

produisait chaque jour entre un et deux milliards de grains de pollen! J'ignorais que tant d'oiseaux choisissaient le lierre pour y construire leur nid : roitelets, merles, grives, pinsons, geais...et même des écureuils ou des lérots.

Encore plus étonnant, sur les murs des villes (qu'il n'abîme pas, s'ils sont en bon état, mais qu'il protège de la pluie, des dégâts du gel et des écarts de température) le lierre se révèle un extraordinaire filtre à particules : "On a retrouvé jusqu'à 20 000 particules fines sur un seul millimètre carré de lierre." On n'ira pas, cependant, jusqu'à le laisser aller sur les toits dont il peut facilement soulever les tuiles.

Si je n'ai pas réussi à vous convaincre des bienfaits de ce symbole de l'amitié qui embrasse les arbres sans aucune retenue, lisez ces deux passionnants numéros de la Hulotte, illustrés avec beaucoup d'humour par Pierre Déom lui-même.

Michel Bazin

Jeux

Devinette:

Toute chose, il dévore. Il ronge le fer, mort l'acier et réduit les pierres en poussière.

Réponse :

sdшəş əŢ



Idée recette

Le pain d'épice de Fabienne

Ingrédients .

- ✓ 250 gr de farine
- ✓ 125 gr de sucre
- ✓ 1 c.à.c. de levure
- ✓ 1 c.à.c. de poudre pour pain d'épices
- ✓ 1 verre de lait bouillant
- ✓ 75 gr de beurre fondu chaud
- ✓ 150 gr de miel chaud
- √ 1 œuf

Préparation:

- ✓ Mélanger la poudre pour pain d'épices, la farine, le sucre et la levure.
- ✓ Ajouter le lait chaud, le miel chaud, le beurre fondu chaud puis l'œuf
- ✓ Mélanger +++
- ✓ Faire cuire dans un moule à cake beurré
- ✓ Temps de cuisson : 45 minutes thermostat 6 (180°C)

Bon appétit!



La Barbastelle des Sommets est aussi votre bulletin.

Vous voulez déposer une petite annonce, envoyer une lettre, écrire un article ou nous faire des suggestions?
Ecrivez à « La Barbastelle »
Mairie – 07690 Monestier
Ou par mail :
barbastelle07@gmail.com

Bientôt les Fêtes de fin d'année...

Qu'elles vous soient joyeuses!

- Direction de la publication : Mairie du Monestier
- Graphisme, mise en page : Agnès Lory
- Impression : Repro-Service, Annonay

Ont contribué à ce numéro : Jean-Paul Achard (photographies), Maurizia Frier, Agnès Lory, Noémie Pain, Fabienne Vocanson.

<u></u>